



Signature du vote du budget municipal

Par **Major33**, le **21/04/2009** à **20:23**

Bonjour,

Je suis Conseil Municipal. Au dernier Conseil Municipal il y a eu le vote du budget.

Malheureusement je n'ai pu être présent et je ne suis excusé de mon absence.

On demande tout de même de signer le budget qui a été voté à ce conseil.

Dois-je me plier à cette injonction ? ou de refuser de signer car je n'étais pas présent à ce

Conseil, compte tenu que même en regardant les chiffres qui m'ont été donnés, aucune

explications ne m'a été fourni pour plus de compréhension ? Ni le compte administratif pour

que j'en fasse une analyse.

Merci, de votre précieuse réponse.

Salutatins distinguées.

Par **LouisLouis**, le **11/05/2009** à **16:43**

Bonjour,

je vopus conseille de tester SVP et leur question gratuite. Vous aurez une réponse fiable et rapide logiquement. En tout cas pour moi ça a marché.

Je suis passé par ce lien [http://test.svp.fr/les_experts_svp_vous ... tement.php](http://test.svp.fr/les_experts_svp_vous...tement.php)

Bonne chance

Louis